



Cure d'emplois à l'hôpital p. 4 et 5

Quatre-vingts emplois supprimés, une équipe du Samu menacée... le CHU de Rouen paye au prix fort son « évolution » à marche forcée vers plus d'ambulatoire.

Un an de travaux p. 7

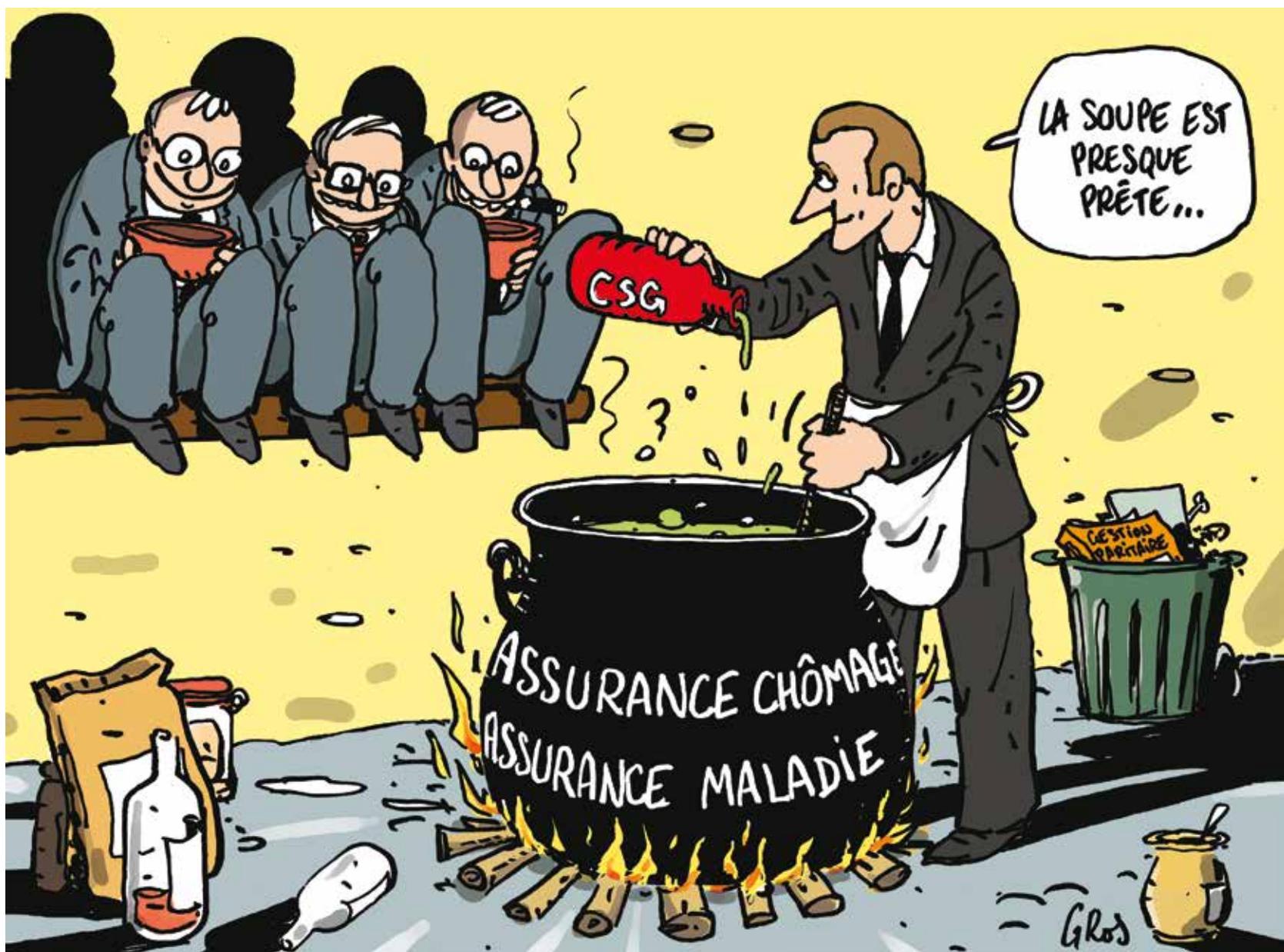
Pendant un an, la section de la rue de Paris comprise entre les rues Pasteur et de la Marquette sera fermée à la circulation pour cause de travaux.

Apprentissage tout terrain p. 18 et 19

À l'occasion des 4^{es} Assises de l'éducation, des parents et enseignants témoignent sur leurs rôles respectifs dans l'éducation de l'enfant.

Sécu et chômage : par ici la bonne soupe !

En basculant une partie des cotisations salariales sur la CSG, Macron pose les jalons d'une annexion par l'État des budgets de la sécurité sociale et de l'assurance chômage. Pour en faire quoi ? **p. 10 à 13**



ACTUALITÉS

Junior à la Une

Le septième numéro du *Stéphanois Junior* vient de paraître. Pour la troisième fois consécutive, ce supplément destiné aux jeunes, dès 10-11 ans, a été préparé au sein d'un comité de rédaction participatif qui s'est déroulé au collège Paul-Éluard en mai dernier. À l'issue de deux heures de débats animés avec les élèves d'une classe de 4^e, un sommaire a été validé. Parmi les sujets retenus, un dossier sur les voies de l'orientation scolaire, un reportage dessiné sur les ados et les réseaux sociaux et une question d'actualité : devant la loi, les hommes et les femmes sont à égalité... et dans la vie ?

DIFFUSION Le *Stéphanois junior* est distribué dans les collèges et les Animalins. Il est disponible dans les accueils municipaux.



PHOTO: J.L.

COURSE

Les attraits du trail

Dimanche 19 novembre, le Running club stéphanois donnera le départ de l'édition 2017 du Trail du Rouvray qui se déroulera en forêt du Madrillet et du Rouvray. Au programme, trois courses ouvertes à tous les publics, licenciés ou non, et prêts à en découdre au choix sur deux trails de 11 et de 30 km et une marche nordique de 11 km. Les départs seront donnés entre 9 heures et 9 h 35 au stade des Sapins, chemin du Petit bois de Saint-Étienne-du-Rouvray.

INSCRIPTIONS Trail-du-rouvray.blogspot.fr. Aucune inscription ne sera prise le jour de la course. Le nombre des participants est limité à 800. Renseignements au 06 71 95 96 59.



PHOTO: J.L.

CONCOURS

Art florissant

L'édition 2017 du concours « Fleurir la ville » a rencontré un « *grand succès auprès des Stéphanois* », a souligné le maire Joachim Moysse lors de la remise des prix qui s'est déroulée le 13 octobre à la salle festive, « *un engagement qui participe à l'embellissement de notre ville* ». Au total, une trentaine de participants ont été récompensés dans les catégories logements privatifs maisons et jardins et locataires Habitat 76, Logiseine, Foyer stéphanois, ICF Atlantique, sans oublier la résidence Croizat et la tour Aubisque.



SAVOIR POUR AGIR

Migrations d'hier et d'aujourd'hui

L'édition 2017 de Savoir pour agir sera consacrée à celles et ceux qui ont quitté un jour leur pays d'origine tantôt par choix, tantôt contraints et forcés dans l'urgence de sauver leur vie et celle de leurs proches. De 18 à 21 heures, jeudi 16 novembre, des expositions et des débats permettront à chacun de découvrir d'autres continents, de recueillir les témoignages d'associations et de migrants, de rappeler l'histoire de l'immigration en France et dans les quartiers populaires et surtout de mieux comprendre les causes de ces mouvements migratoires qui participent tous de l'histoire de l'humanité.

RENSEIGNEMENTS Point information jeunesse – La station, 11 avenue Olivier-Goubert.
Tél. : 02 32 91 51 11.



PHOTO: L.S.

COPROPRIÉTÉ ROBESPIERRE

Pour éviter le pire

Mardi 31 octobre, le maire Joachim Moysse a tenu à exprimer son inquiétude face à la situation endurée par les habitants de la copropriété Robespierre, toujours privés de chauffage et qui cumulent les problèmes d'insécurité et d'insalubrité. « *Le risque, c'est qu'ils utilisent des appareils de chauffage inadaptés* », a expliqué le maire. À l'origine de cette dégradation, des propriétaires non-occupants pour la plupart qui ne payent pas leurs charges depuis des années et qui pénalisent l'ensemble de la copropriété. Le maire a indiqué qu'il allait demander à la préfète de prendre un arrêté « concernant un danger ponctuel imminent pour la santé publique » afin de débloquer la situation et de trouver les moyens de financer la saison de chauffe 2017-2018. « Chacun doit se sentir responsable de ce qui pourrait arriver. »



À MON AVIS

Le logement social menacé

De nombreux foyers parmi les plus modestes sont affectés par la baisse de 5 € d'aides au logement, les fragilisant encore davantage en les rendant moins solvables. C'est inacceptable quand on sait qu'il reste à une personne vivant au RSA en moyenne 58 € par mois pour subsister à ses besoins une fois les dépenses courantes déduites.

Alors que le logement est de plus en plus rare et cher, on fait payer au secteur social les excès du secteur privé : ni l'encadrement des loyers, ni même l'obligation de conditionner le versement des APL dans le privé au respect par le propriétaire d'un loyer plafond n'ont été envisagés. Avec un secteur privé qui absorbe 10 des 18 Md € que coûte l'APL à l'État, c'est tout le modèle du logement social qui est aujourd'hui menacé.

En demandant aux bailleurs sociaux de compenser intégralement la baisse des APL par une baisse du montant des loyers, le gouvernement fragilise un secteur qui pourtant loge 10 millions de personnes et est à l'initiative d'un tiers des mises en chantier annuelles. Alors qu'aujourd'hui en France près de 70 % de la population est éligible aux logements sociaux, près de 200 bailleurs sociaux – sur les 720 existants en France – risquent d'être ainsi rayés de la carte. Pendant que le gouvernement s'apprête à faire 1,4 Md € d'économies dans la poche des locataires, il baisse l'impôt sur la fortune de plus de 3 Md€...

Un choix de classe.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional

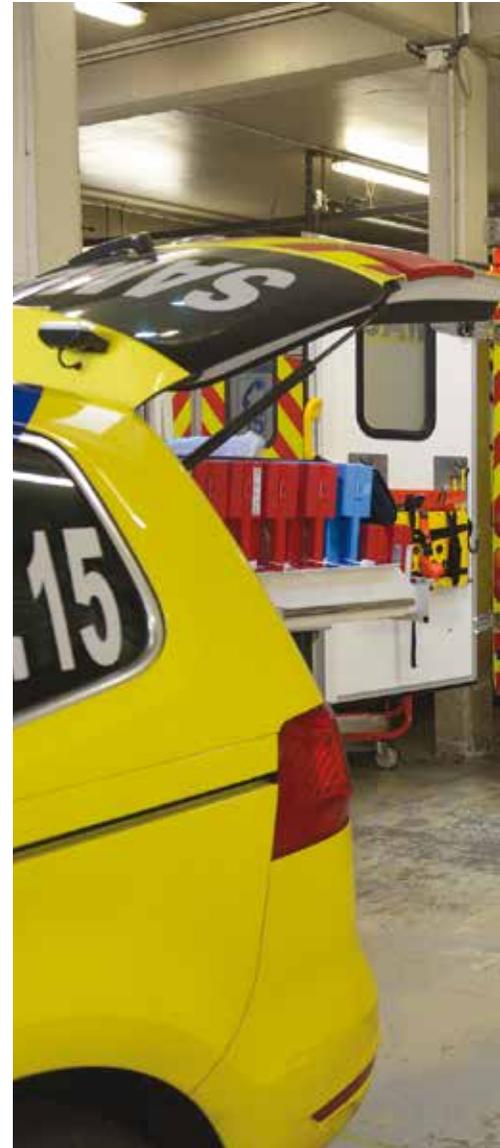


Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent. **Réalisation** : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique** : L'ATELIER de communication. **Mise en page** : Aurélie Mailly. **Rédaction** : Fabrice Chillet, Stéphane Nappiez. **Secrétariat de rédaction** : Céline Lapert. **Photographes** : Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.). **Illustrations** : Gros/Iconovox. **Distribution** : Benjamin Dutheil. **Tirage** : 15 000 exemplaires. **Imprimerie** : ETC 02 35 95 06 00.

SANTÉ

Hôpital public : pertinent ou pas pertinent ?

Les contraintes structurelles et budgétaires qui pèsent sur le CHU de Rouen risquent d'avoir des conséquences sur son fonctionnement au quotidien. Les patients en paieront-ils le prix ?



Les coulisses de l'info

Les pressions mises sur les personnels hospitaliers et les usagers, dont ces pages n'évoquent sans doute que les parties émergées, sont les symptômes d'une transformation radicale de notre modèle social... vers moins de solidarité.

Les alertes fusent de toutes parts. Sur les 9 600 emplois équivalents temps pleins (ETP) que comptent les sites du centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen, 80 seraient bientôt supprimés, parmi lesquels une douzaine d'ambulanciers du Samu, tandis qu'à l'hôpital Saint-Julien du Petit-Quevilly (*Le Stéphanois* n° 215), plusieurs services seraient impactés (lire ci-contre). Et comme si ces menaces ne suffisaient pas, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, déclare au *JDD* le 21 octobre que « 30 % des dépenses de l'assurance-maladie ne sont pas pertinentes » et qu'il y aurait, dans les hôpitaux du pays, des « lits qui ne servent à rien » et des « opérations inutiles ». Dépenses inutiles, emplois et lits en trop... à en croire leurs gestionnaires, les agents hospitaliers gaspilleraient l'argent public. Pourtant, sur le terrain, les choses sont très différentes, explique Évelyne Bourgeois, secrétaire CGT : « *Les agents n'arrivent pas à écouler leurs congés, ils sont régulièrement rappelés à domicile, dépassent*

leur temps de travail ou enchaînent les quarts... Ils sont épuisés. Cette usure crée des longues maladies, des accidents de service et donc de l'absentéisme. Même dévoués, ils n'en peuvent plus. »

Les élus interpellent l'hôpital

La situation du CHU de Rouen a été jugée si critique par les maires de Saint-Étienne-du-Rouvray et d'Oissel et par le député Hubert Wulfranc qu'ils ont, le 28 juillet, interpellé Isabelle Lesage, la directrice générale du centre hospitalier. Les élus l'ont alertée sur la « dégradation des conditions de travail des personnels et du service rendu aux patients » qu'occasionnerait la suppression de 80 ETP au CHU. La directrice générale justifiait toutefois, le 11 août, cette « *suppression annoncée* » par, notamment, le développement des « *structures de médecine et de chirurgie ambulatoires* » (où les patients ne passent pas la nuit à l'hôpital). « L'objectif est, qu'en 2022, sept patients sur dix qui entrent à l'hôpital le matin en sortent le



La Métropole, le pays de Bray et une partie du pays de Caux, soit 850 000 habitants, sont couverts par trois véhicules lourds du Samu, auxquels s'ajoute un véhicule néonatal. « Par rapport au référentiel Samu, il manque deux équipages à Rouen », pointe François Hiss, ambulancier CGT.

PHOTO: E.B.

soir, contre cinq aujourd'hui », affirmait d'ailleurs il y a peu la ministre de la Santé. « Pour évoluer, l'hôpital est-il obligé de supprimer du personnel ? », s'interroge Évelyne Bourgeois de la CGT. Loïc Delastre, le confirme à mi-mots : « Quatre-vingts ETP en moins, c'est ce qu'il faudrait réaliser pour converger vers l'équilibre financier, plaide le directeur des ressources humaines (DRH) du CHU. On ne cherche pas à réduire le nombre de postes pour le plaisir mais pour financer nos travaux de soins ambulatoires et de soins critiques et pour améliorer les conditions de travail. »

Ne tirez pas sur l'ambulance...

Rien ne permet toutefois d'identifier les services qui seront les plus impactés par ces 80 ou plus suppressions d'emplois. Hormis peut-être au Samu où, selon François Hiss, ambulancier CGT, douze emplois de conducteurs-ambulanciers seraient d'ores et déjà menacés. « Ce serait une équipe Smur [véhicule lourd du Samu, ndlr] en moins sur les trois que compte le

territoire. » Un risque d'autant plus grave, selon le syndicaliste, que ces équipages d'urgence travaillent déjà en flux tendu. « On en est à rappeler les personnes en formation pour assurer le service », ajoute-t-il. Le patron du Samu rouennais, le professeur Bertrand Dureuil, reconnaît lui aussi que les trois Smur « ne sont pas mobilisés dans toutes leurs capacités ». Mais pour le médecin, le problème viendrait plutôt du manque de souplesse de l'Agence régionale de santé, laquelle n'accepterait pas que des médecins généralistes remplacent leurs confrères urgentistes à la régulation, ce qui permettrait à ces derniers d'être davantage mobilisables dans les véhicules d'urgence.

« On en est à réduire la masse salariale pour payer un hélico qui ne décolle jamais », lance François Hiss, rappelant que l'hélicoptère du Samu ne peut décoller que par beau temps. « Cette année, les 500 heures d'hélico louées par le CHU ont été utilisées à moins d'un quart ! » ■

VERBATIM

Saint-Julien blues

« L'hôpital Saint-Julien [...] serait susceptible de perdre des postes d'aides-soignantes en médecine interne et en médecine gériatrique, son plateau kiné serait fermé et les horaires d'ouverture de son laboratoire fortement restreints », écrivaient en juillet les maires de Saint-Étienne-du-Rouvray et d'Oissel et le député Hubert Wulfranc à la directrice du CHU, Isabelle Lesage.

Réponse de la directrice du CHU :

« Le laboratoire est pleinement conforté dans ses activités. À la marge, les horaires de fin de journée, au cours de laquelle l'activité est particulièrement limitée, pourraient être adaptés [...] Il n'y a pas de suppressions de postes en médecine polyvalente et médecine gériatrique mais des évolutions de répartition d'effectifs [...] Il s'agit d'adapter les locaux [de kiné] et modalités de prise en charge et en aucun cas de supprimer cette activité essentielle. »

Évelyne Bourgeois, secrétaire CGT :

« Le plateau de kiné a été démonté pour implanter une IRM 100 % privé. Les nouveaux locaux ne sont pas adaptés. »

Loïc Delastre, DRH du CHU :

« Il y a effectivement un projet d'IRM privée sur Saint-Julien mais pas à la place de la rééducation. »

François Hiss, CGT : « Fermer le labo en fin de journée, c'est prendre le risque d'engorger les urgences. Les analyses en route pour Charles-Nicolle seront bloquées dans les embouteillages. »



« Les soins à domicile impliquent des responsabilités qui vont au-delà de l'hygiène et de la sécurité du patient, explique Valérie Marécal, aide-soignante au Ssiad. Le relationnel fait aussi partie de nos missions. »

PHOTO : E. B.

MAINTIEN À DOMICILE

Chez soi, pour ses vieux jours

Le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) prend en charge les personnes âgées sorties d'hospitalisation... et leur permet de garder leurs repères malgré la dépendance.

Comme ses huit consœurs aides-soignantes mises à la disposition des Villes de Saint-Étienne-du-Rouvray et d'Oissel par le CHU de Rouen, Valérie Marécal se rend chaque jour chez dix à onze personnes âgées qui comptent sur elle pour les soins d'hygiène, de sécurité et de confort.

Pendant trois à six mois, ces interventions seront quotidiennes, parfois matin et soir, et prises à 100 % en charge par l'assurance maladie, le temps pour le patient de se remettre sur pied ou encore de faire une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) au Département. « L'Apa obtenue, les associations d'aide à domicile prendront le relais, explique Valérie, sans elles, nous ne pourrions pas fonctionner. »

Difficile toutefois de garder « la bonne distance » avec le patient, comme l'exige pourtant la déontologie, le code de conduite professionnel, confesse Valérie. « Ce n'est pas toujours

simple, en effet, de fermer la porte et de repartir comme ça. Mais on est des professionnelles, même lorsque les situations nous touchent. »

« On est là aussi pour écouter les gens »

La déontologie n'exclut cependant pas de discuter avec le patient, bien au contraire : « Il y a une grande part de relationnel dans notre travail, cela fait partie du soin, assure l'aide-soignante. On est là aussi pour écouter les gens. Le patient a des droits, on doit être en capacité d'entendre ses demandes. »

« C'est bien de les savoir à l'écoute », acquiesce Catherine, la fille d'un des dix patients pris en charge en « long séjour » par le Ssiad. « Quand ça ne va pas, on se parle et on peut agir en conséquence. »

Les demandes peuvent également émaner de l'équipe, explique Valérie. « On a un rôle d'alerte. On peut faire intervenir le médecin ou un psy quand la situation se dégrade. Et

quand on sent que les familles craquent, on peut aussi solliciter l'hôpital pour une prise charge du patient le temps qu'elles soufflent un peu. »

Les marges de manœuvre du Ssiad restent néanmoins limitées, regrette pour sa part Édith Favrel, l'infirmière coordonnatrice du Ssiad. « Les gens restent de moins en moins longtemps à l'hôpital, du coup, leur prise en charge est parfois plus coûteuse. Quand nous avons un patient avec une perfusion sous-cutanée, je suis obligée de refuser la prise en charge car le coût dépasse notre enveloppe. Ce n'était pas le cas avant... »

Le service du Ssiad s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques. Les neuf aides-soignantes du Ssiad, son infirmière coordonnatrice et sa secrétaire assurent le suivi quotidien de 10 lits long séjour et de 40 patients. ■

SSIAD 64 rue Lazare-Carnot. Tél. : 02 32 95 93 28.

Rue de Paris : un an de chantier

La section de la rue de Paris comprise entre les rues Louis-Pasteur et de la Marquette sera en travaux jusqu'à l'automne 2018. La circulation est déviée par l'avenue du Val-l'Abbé.



ENTRE NOVEMBRE 2017 ET LA FIN DU TROISIÈME TRIMESTRE 2018, la portion de la rue de Paris entre l'école Ferry-Jaurès et sa jonction avec la rue de la République (la fourche située face à l'agence immobilière) sera fermée à la circulation automobile.

Les accès aux écoles Ferry-Jaurès et Pauline-Kergomard seront toutefois maintenus par la rue de Paris depuis la rue Lazare-Carnot. Les parents d'élèves pourront rejoindre l'avenue du Bic-Auber via la rue Louis-Pasteur (mise en sens unique), l'avenue Pierre-Fleury et les rues Pierre-Curie et Jean-Rondeaux (cf le plan mis en ligne sur le site saintetiennedurouvray.fr).

« Les accès aux propriétés riveraines seront maintenus en toutes circonstances », précise néanmoins l'arrêté municipal (n° 2017-10-439). Un cheminement piéton sera également maintenu sur les trottoirs opposés au chantier. La circulation automobile et le trajet du bus n° 42 en direction du Grand-Quevilly seront quant à eux reportés sur les axes Jean-Jacques-Rousseau/Olivier-Goubert, du Val-l'Abbé/Bic-Auber et de la rue des Coquelicots. Enfin, les rues Pierre-Mouquet, Vallette et

Victor-Hugo seront mises en voie sans issue et accessibles par la rue de la République.

Deux phases, trois opérations

Prévu pour un an, le chantier déploiera trois types de travaux, en deux phases distinctes. Dans un premier temps, les travaux porteront sur le tronçon entre les rues Louis-Pasteur et Valette jusqu'en juin 2018. La seconde phase, portant sur le tronçon entre les rues Valette et de la Marquette, débutera en janvier et devrait s'achever en septembre 2018.

Chaque phase obéira à la même logique. Dans un premier temps, seront concernées les adductions d'eau potable, puis ce sera au tour des travaux d'effacement des réseaux destinés à enfouir les câbles basse tension et de téléphone, et, enfin, viendront les réaménagements de voirie et de trottoir. Ces réaménagements consisteront notamment à créer des places de stationnement en « engravure » (matérialisées dans la chaussée). Les travaux sont menés sous la responsabilité des services de la Métropole. ■

INFOS au 0 800 021 021 et sur trafic-metropole-rouen.fr

UNICITÉ

Le paiement en ligne en un clic

Depuis le 30 octobre, la Ville a mis en place un service de paiement en ligne pour l'ensemble des services Unicité. Récapitulés sur une facture unique, les activités et ateliers du conservatoire de musique et de danse, des centres de loisirs, des centres socioculturels ainsi que la restauration scolaire, les Animalins et les activités sportives peuvent être réglés dorénavant via le site internet de la Ville.

Il suffit de se connecter à l'aide du code famille qui figure sur chaque facture Unicité en haut à gauche et du mot de passe communiqué avec la facture d'octobre 2017. Ces premières opérations effectuées permettent à chaque usager d'accéder à sa fiche, de renseigner la rubrique e-mail et de contrôler la justesse des informations répertoriées : nom, adresse, coordonnées téléphoniques... Dès cette première connexion, il est conseillé de personnaliser son mot de passe en cliquant sur l'onglet « mise à jour de mon mot de passe ». À tout moment, chaque usager a la possibilité de consulter son compte en distinguant les sommes réglées et les factures qui restent à payer.

Cette offre de paiement sécurisé en ligne vient compléter les dispositifs existants qui permettent de payer en espèces, par chèque, par Cesu, chèques vacances, Pass'jeunes 76, par prélèvements et par carte bancaire.

INFOS Paiement en ligne depuis la page d'accueil saintetiennedurouvray.fr
Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 02 32 95 83 83 ou rendez-vous dans un des guichets Unicité : hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, espace Georges-Déziré.



◀ Sur le bord du nouveau terrain synthétique, les jeunes joueurs du club ne peuvent que constater les dégâts causés par un récent incendie criminel.

SPORT

Mi-temps forcée à l'ASMCB

Deux incendies criminels et un incendie électrique survenus entre le 19 et le 21 octobre dans l'enceinte du stade Célestin-Dubois remettent en question le bon fonctionnement de l'ASMCB et retardent l'accès des joueurs au nouveau terrain synthétique.

On s'arrange avec les moyens du bord », explique Karim Bezzekhami, éducateur sportif et social à l'Association sportive Madrillet Château blanc qui s'efforce de faire preuve de philosophie alors que le club de football vient d'encaisser trois coups durs en quelques jours.

Tout commence jeudi 19 octobre, vers 22 h 30, alors qu'un feu électrique accidentel se déclare dans le local laverie. « Aucune machine n'a pu être sauvée. Aujourd'hui, chaque éducateur sportif et aussi les dirigeants du club repartent avec des sacs de maillots pour les laver chez eux », indique Karim Bezzekhami.

Deux jours plus tard, dans la nuit du 21 octobre, deux incendies d'origine criminelle ceux-là se déclarent l'un dans un local des vestiaires, l'autre à plusieurs centaines de mètres sur une

partie du nouveau terrain synthétique, tout juste livré.

Inaccessible jusqu'à nouvel ordre

Résultat, des vestiaires inutilisables, sans chauffage, sans accès aux douches ni aux sanitaires. « Les jeunes et les adultes viennent directement en tenue et on se débrouille parfois pour les petits en les amenant dans le club-house pour qu'ils déposent leurs affaires. Mais des entraînements ont dû être annulés », explique Karim Bezzekhami. Du côté du nouveau terrain synthétique, une surface d'environ 4 m² a totalement brûlé tandis qu'on relève également des points de brûlures plus réduits, éparpillés aux alentours. Dans tous les cas, le terrain reste inaccessible aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.

Partagés entre la déception et la colère, les adhérents de l'ASMCB rongent leur frein

alors qu'ils se faisaient une joie d'investir ce nouvel espace de jeu tant attendu. « Ça remet en question la vie du club mais aussi la vie du quartier », poursuit Karim Bezzekhami. Les services techniques de la Ville précisent que la réception des travaux demeure une étape incontournable avant d'ouvrir le site au public.

Le passage de l'expert qui devrait livrer prochainement ses conclusions permettra d'engager aussi les premières opérations de nettoyage au sein des vestiaires. « Mais il nous faudra du temps avant d'envisager un retour à la normale », précise Maryvonne Collin, la directrice des sports à la Ville. Autant d'incidents qui décalent enfin les travaux de reprise du petit synthétique prévue pour une durée de deux à trois mois et qui restent tributaires de l'ouverture du nouveau terrain. ■

COMITÉ DE JUMELAGE

Cours de Babel

Le comité de jumelage consolide son dispositif de cours de langues étrangères en intégrant des niveaux grands débutants et les tout-petits, dès 4 ans.

« **LE MATIN, AVEC MON MARI, ON SE RÉVEILLE EN SE DISANT BONJOUR EN ANGLAIS** », confie Françoise Chevalier, 64 ans, qui a intégré depuis peu les cours de langues étrangères organisés par le comité de jumelage de la ville. « *Il y avait longtemps qu'on attendait un cours dédié aux grands débutants. On révise tous les jours et, à la maison, on joue le jeu de se parler en anglais autant que possible.* »

Dan Olteanu, le professeur, constate avec étonnement et satisfaction que « *les Français peuvent passer des années sans faire aucun effort pour parler une langue étrangère et puis se passionner pour l'anglais vers 40, 50 ou 60 ans* ». Derrière cet engouement, il y a parfois de multiples motivations et objectifs. « *On voyage beaucoup, explique Françoise Chevalier. Nous avons été en Thaïlande et aux États-Unis et c'est quand même plus facile quand on parle anglais. On aimerait aussi faire des week-ends en Angleterre. Et puis c'est un moyen d'aider nos petits-enfants dans leurs devoirs.* »

Apprendre en s'amusant

Aujourd'hui, les cours de langue étrangère du comité de jumelage comptent près d'une soixantaine de participants qui ont le choix de s'initier à la langue de Shakespeare autant qu'à l'italien et l'espagnol. Les tout-petits, entre 4 et 6 ans, ne sont pas oubliés et pro-

Même si les cours sont collectifs, les enseignants accordent une attention particulière à chacun en fonction de son niveau.

PHOTO: J.L.



fitent des cours d'anglais dispensés par Dan Olteanu. Un âge où les savoirs s'acquièrent facilement et où le jeu constitue souvent la meilleure des pédagogies. « *Je passe par le chant, la danse et même le dessin* », précise l'enseignant. Une note manque cependant à la gamme des langues enseignées dans le cadre du comité de jumelage stéphanois. « *Alors que nos liens avec la ville jumelle de Nordenham sont importants et réguliers, je regrette que nous ne soyons pas en mesure de proposer des cours d'allemand, regrette*

Jacques Dutheil, le président du comité de jumelage. *Mais si les volontaires sont suffisamment nombreux et se manifestent, nous pourrions envisager de remédier prochainement à cette lacune.* » Alors, sprechen Sie deutsch ? ■

COMITÉ DE JUMELAGE Cours de langue, espace Georges-Déziré : anglais et italien tous les lundis à partir de 18 h 15 ; espagnol tous les mardis à partir de 18 heures ; anglais pour les 4-6 ans, tous les mardis à partir de 16 h 15. Centre socioculturel Jean-Prévost : cours d'anglais tous les mercredis à partir de 18 heures. Tél. : 02 35 65 30 32.



PHOTO: L.S.

COMPÉTITION

Contacts rapprochés

Les 18 et 19 novembre prochains, et pour la première fois de son histoire, le club stéphanois de full-contact organisera une coupe de France sous l'égide de la Fédération française de kick-boxing, muay-thai et disciplines associées (FFKMDA). « *C'est un moment important pour nous. Une manière de faire plaisir à nos licenciés qui n'ont pas souvent l'occasion de participer à une compétition aussi prestigieuse avec un si haut niveau. C'est aussi un bon moyen de faire découvrir ce sport aux non initiés* », insiste Éric Langlais, président et entraîneur du club stéphanois. Pas moins de 300 à 400 compétiteurs de la France entière sont attendus, garçons et filles, dès 8 ans et jusqu'aux seniors et vétérans. Un engouement partagé au sein même du club de full-contact de Saint-Étienne-du-Rouvray qui alignera plus de la moitié de ses quarante-trois licenciés sur les rings et sur les tatamis. « *Ils sont tous joyeux et impatientes d'y aller* », précise Éric Langlais. Durant ces deux jours, le grand public pourra donc découvrir tout l'éventail des disciplines que recouvre le full-contact depuis la version la plus rude où les coups sont portés jusqu'aux versions « light » et « semi-light » où la technique et la maîtrise de soi priment avant tout.

COUPE DE FRANCE DE FULL-CONTACT Samedi 18 et dimanche 19 novembre de 11 à 18 heures, gymnase de l'Insa.



Sécurité sociale un patrimoine en péril

Symbole de notre « génie national », le système de protection sociale français, tant salué à l'international, évolue lentement mais sûrement vers une nouvelle logique qui pourrait bien laisser une partie de la population sur le bord de la route.

Combien coûte véritablement le traitement d'un cancer ? Pas facile... D'ailleurs, selon une récente étude de l'observatoire de l'institut Curie, « 67 % des Français sous-estiment le prix de ce traitement coûtant en réalité entre 5 200 € et 31 200 € selon la molécule utilisée. Et 24 % des sondés pensent

même que l'ensemble ne dépasse pas les 500 € ! » Quant aux nouvelles méthodes d'immunothérapie, la facture passe au moins à 80 000 € par an et par malade. Si personne n'en a conscience, ce n'est pas une surprise puisque le patient est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. L'illustration d'un système exemplaire de

solidarité qui fait dire au président Chirac en 1995, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa création, que la Sécurité sociale « fait partie de l'identité de la France et du patrimoine des Français. [...] Elle exprime en quelque sorte notre génie national ». Seulement voilà, à force de ne plus se rendre compte de son existence, il est facile

Les coulisses de l'info

En juillet 1945, Alexandre Parodi, ministre du Travail s'exprimait devant l'Assemblée nationale : « *La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun, qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes.* » Que reste-t-il de cette noble intention en 2017 ?

d'oublier la valeur de cet acquis. Comme le souligne Yannick Marec, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Rouen et vice-président du conseil scientifique du Comité d'histoire de la Sécurité sociale, « *notre système de protection sociale tel qu'il a été imaginé par le Conseil national de la Résistance, puis mis en œuvre au sortir de la guerre [notamment par Pierre Laroque, Alexandre Parodi et le communiste Ambroise Croizat], n'avait rien d'une évidence. C'est l'aboutissement d'un long processus débuté au tournant des XIX^e et XX^e siècles.* »

« L'aboutissement d'un long processus »

Notamment du côté de l'Allemagne. Le chancelier Bismarck y met en place le

premier exemple de sécurité sociale de l'ère industrielle. « *Ce n'était pas un élan philanthropique qui le poussait dans cette voie, mais la volonté de contrôler le mouvement ouvrier en évitant que la misère ne pousse les travailleurs vers le chemin de la révolution* », continue Yannick Marec, pointant là l'une des différences majeures avec la création du système à la française. Ce que confirme Colette Bec, professeure de sociologie à l'université Paris-Descartes et chercheuse au CNRS dans son ouvrage *La Sécurité sociale, une institution de la démocratie*. « Elle n'est pas une simple extension des assurances sociales qui existaient avant-guerre et se limitaient à protéger les catégories les plus vulnérables du monde du travail, mais un vrai projet global et politique de "solidarisation" de la société. »

Au fil du temps, cet objectif a été un peu perdu de vue et sa logique de financement a évolué, en particulier avec la création de la CSG (Contribution sociale généralisée) en 1991, une taxe qui vient en complément des cotisations salariales. Avant même la réforme voulue par le président Macron, la CSG finance déjà la Sécurité sociale (toutes branches confondues) à hauteur de 90,3 Md€ (19 %) sur les 483,7 Md€ de recettes. Si l'on ajoute les 65,8 Md€ récupérés par l'impôt, les taxes et autres contributions (RDS), les cotisations sociales (salaires) ne représentent plus que 314,6 Md€, soit 65 % des recettes.

Le fameux « trou » de la Sécu

Cette dérive s'explique notamment, selon Colette Bec, par le fait que la « Sécu » n'est plus considérée « *comme un investissement assurant la sécurité pour tous les Français, mais comme un coût* ». Un coût symbolisé par le fameux « trou de la Sécu » (- 17,4 Md€ en 2011), résorbé en partie (- 5,2 Md€ en 2017) à grand renfort de coupes dans les budgets des hôpitaux publics (endettés à hauteur de 30 Md€ sur l'ensemble du territoire), de fermetures de lits pour mettre l'accent sur l'ambulatoire (lire aussi p. 4 et 5), de déremboursement de certains médicaments...

Autre conséquence de cette vision « économique », c'est le rôle joué par d'autres acteurs privés sans qui le système ne pourrait plus fonctionner. Pour Yannick Marec, « *il est frappant de constater que le système mutualiste, qui a accepté difficilement les transformations réalisées entre 1945 et 1946, est devenu l'un des piliers de la protection sociale dans le cadre de la complémentarité.* →

À SAVOIR

La « Sécu » : quatre branches... et l'assurance-chômage

On le sait peu, ou pas assez, mais la Sécurité sociale ce n'est pas seulement l'organisme remboursant nos frais de santé. Cette branche « maladie », qui représente un peu plus de 40 % des dépenses n'est que l'une des quatre qui constituent le régime général, auquel s'ajoutent les régimes spécifiques (agriculteurs, indépendants, régimes spéciaux...). À ses côtés, on trouve la branche « vieillesse », celle consacrée à la « famille » et celle dédiée aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Il faut également y ajouter le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) dont le budget tourne autour des 20 Md€, avec un fort déficit autour de 3,8 Md€. Ce fonds finance notamment le minimum vieillesse. Enfin, l'assurance-chômage dépend de l'Unédic et fonctionne avec un budget proche des 40 Md€.

→ *L'esprit même de ces mutuelles a changé pour se rapprocher de la logique des compagnies d'assurance. Et du même coup, une privatisation rampante est en marche*. Colette Bec ne dit pas autre chose lorsqu'elle critique le recul du volume des cotisations salariales : « *Siphonner le financement de la Sécu, c'est entraîner une baisse des prestations et un pas vers plus de privatisation. Les inégalités vont s'accroître entre ceux qui pourront prendre une mutuelle et les autres.* »

Un exemple ? La hausse du forfait journalier hospitalier qui, à partir du 1^{er} janvier 2018,

passera de 18 à 20 €. Mais pas de crainte. Comme l'a expliqué la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn : « *Ce forfait est payé par les mutuelles, ce ne sont pas les Français qui le paient.* » C'est oublier, d'une part, que près de trois millions de Français n'ont pas de complémentaire santé. Et d'autre part que les mutuelles ne vont pas se faire « tondre » sans réagir. « C'est une facilité de langage de la ministre car cette hausse sera obligatoirement répercutée sur les cotisations », a déjà averti Thierry Beaudet, le président de la Mutualité française. Les Français sont prévenus... ■



CSG : une réforme en mode « iceberg »

La réforme du financement de l'assurance-chômage et de la sécurité sociale n'a pas que des incidences sur le pouvoir d'achat. Explications.

Récemment, vous n'avez pu échapper à cette question : « Qui sont les gagnants et les perdants de la future hausse de la CSG ? »

Avec d'un côté une augmentation de 1,7 % de cette fameuse contribution sociale généralisée à partir du 1^{er} janvier prochain et de l'autre une baisse des cotisations salariales de 3,15 % (0,75 % pour les cotisations maladie et 2,4 % – en deux temps – pour les cotisations chômage), les calembrets ont chauffé ces dernières semaines.

Résultat ? Les retraités percevant un peu plus de 1 200 euros net par mois ont découvert deux choses : d'une part qu'ils étaient « aisés », ce qui a dû leur faire plaisir. De l'autre, qu'ils seraient les premiers à faire les frais d'un système pour le moins original en cotisant davantage pour une prestation qu'ils ne toucheront plus jamais : l'assurance-chômage.

Un tour de passe-passe critiqué par certains économistes (lire l'interview d'Henri Sterdyniak ci-contre), mais qui n'est finalement que la partie émergée de cette réforme en mode « iceberg ».

« Le salaire pour la vie »

Car côté salariés, davantage de CSG mais moins de cotisations, c'est finalement un peu plus d'argent sur la feuille de paie. D'ailleurs, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale ne dit pas autre chose : « Cette mesure conduit à redistribuer à terme plus de 7 milliards d'euros aux actifs. » Ce qu'elle ne dit pas en revanche, c'est que cette réforme porte un nouveau coup à l'un des fondements de la protection sociale à la française : la cotisation ouvrant à un droit.

Lors du débat dans l'hémicycle, le député

PCF des Bouches-du-Rhône, Pierre Dharréville, l'a clairement mis en avant : « Je rappelle que le salaire brut gagné par le salarié a deux composantes : la première, c'est le salaire pour le mois, qui est le salaire net. La deuxième, c'est le salaire pour la vie, mis en partage pour faire face aux péripéties de l'existence. » Aussi bien pour le chômage que pour tous les aspects du régime général de la sécurité sociale (lire ci-contre) lui aussi impacté par ce basculement de la cotisation vers l'impôt. Une « nationalisation » de l'assurance-chômage, avant celle de l'ensemble de la protection sociale ? C'est bien la voie que semble vouloir emprunter le président Macron.

Car, même si l'État occupe déjà une place prépondérante dans l'organisation de la protection sociale, notamment depuis 1996 avec les lois de financement de la Sécurité



sociale votées chaque année, jusqu'alors il ne pouvait pas se servir des centaines de milliards de la Sécu et de l'Unédic comme d'une variable d'ajustement dans sa politique globale.

« Tripartisme de façade »

La « faute » à la gestion paritaire des syndicats et du patronat au sein des différentes branches, garant de leur indépendance. Qui l'empêchera à l'avenir de le faire ? Puisque son pouvoir grandira au sein de ce qui pourrait devenir « un tripartisme de façade, où l'État s'arrogerait de fait la prépondérance des décisions », comme le redoutent certains membres de la fondation Terra Nova, laboratoire d'idées ancré à gauche.

Si ce ne sont plus des cotisations salariales mais bien des taxes perçues par

l'État qui financent la protection sociale, un autre pilier du système créé au sortir de la Seconde Guerre mondiale pourrait ainsi s'effriter, avant de s'effondrer : celui de la démocratie sociale. « *Pourquoi confier la gestion d'une caisse qui n'est plus financée par des cotisations salariales aux syndicats et aux patrons ? Même si ce système n'était pas parfait, il avait le mérite d'entretenir un dialogue et d'aboutir à des arbitrages qui allaient le plus souvent dans le sens des salariés,* résume Henri Sterdyniak, directeur de l'observatoire français des conjonctures économiques. *Avec cette réforme, l'État pourra à loisir fixer un cap avant tout économique, avec dans le viseur la volonté de réaliser des économies sans avoir de compte à rendre.* » Et surtout pas aux salariés. ■

INTERVIEW

« Deux histoires un peu bizarres »

Henri Sterdyniak, directeur de l'observatoire français des conjonctures économiques et signataire du manifeste des Économistes atterrés.

Pourquoi, dans plusieurs tribunes publiées ces derniers mois, critiquez-vous la réforme du financement de l'Unédic ?

Depuis la campagne de la présidentielle, puis après son élection, Emmanuel Macron nous raconte deux histoires un peu bizarres : d'un côté celle de non-salariés qui bénéficieraient de l'assurance chômage alors qu'aujourd'hui ils n'y ont pas droit puisqu'ils ne cotisent pas ; de l'autre un financement via la CSG qui fait que des personnes, les retraités en particulier, ne pouvant bénéficier de cette assurance-chômage vont participer à son financement.

En quoi est-ce problématique ?

Le premier point pose problème car il n'est pas certain que les travailleurs indépendants souhaitent voir leurs revenus amputés par une nouvelle cotisation. Et le second remet en cause la philosophie même du système.

De quelle manière ?

Un salarié au chômage perçoit une indemnisation en fonction des montants qu'il a cotisés, dans la limite d'un plafond. Avec la fin des cotisations salariales, on s'oriente vers un système universel où chacun perçoit grosso modo le même montant, qui sera certainement revu à la baisse. On passe d'un système assurantiel à un système assistanciel, avec un rôle de l'État prédominant.

Élu-e-s communistes et républicains

Le président de la République et son gouvernement ont choisi de faire plus de 20 milliards de cadeaux aux plus riches.

Un choix parfaitement clair en faveur de celles et de ceux qui ont déjà tout, mais aussi des banquiers et des multinationales. Après la casse du Code du travail et les menaces qui pèsent sur la sécurité sociale, sur les communes, il s'agit bien d'un véritable projet de société au service exclusif de la finance qui va provoquer de fortes inégalités sociales et territoriales.

Cette vision, les députés communistes, dont Hubert Wulfranc, ne l'acceptent pas. L'argent coule à flots dans notre pays mais toujours au profit des mêmes privilégiés. Ce n'est plus tenable. Nombreux sont celles et ceux qui insistent pour la mise en place urgente d'un nouveau modèle économique au service d'une société plus juste, plus humaine, plus solidaire, plus écologiste.

C'est cet objectif-là que nous devons défendre, tous ensemble, pour faire reculer la pauvreté, le chômage, et pour faire respecter la dignité humaine.

Unissons-nous pour faire entendre la voix du travail et de la création, pour vivre dans une France ouverte et généreuse.

TRIBUNE DE Joachim Moyses, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu-e-s Droits de cité mouvement Ensemble

Après la baisse des APL de 5 €, le gouvernement veut les baisser de 50 à 60 € en 2018 et demande aux bailleurs sociaux de baisser d'autant leurs loyers ! C'est 1,7 milliard d'euros en moins pour les organismes d'HLM.

Cette décision est particulièrement grave pour l'habitat social. D'abord, aucun gain de pouvoir d'achat pour les locataires bénéficiaires des APL. Ensuite, la compensation de cette baisse par les bailleurs sociaux aura des conséquences négatives sur l'entretien et la construction de nouveaux logements. Impossible alors de respecter la loi qui impose 25 % de logements sociaux dans les communes !

Pourtant, dans notre pays, les besoins sont criants. Deux millions de ménages sont en attente d'un logement social. La Fondation Abbé-Pierre estime à 4 millions le nombre de « mal-logés » et il y a encore près de 570 bidonvilles où les gens passent en moyenne sept ans avant d'avoir un toit. De plus, en amputant les ressources des organismes HLM, ce gouvernement menace 250 000 emplois générés dans le bâtiment par les constructions et les rénovations. Moins d'argent pour le logement social, moins d'impôts pour les riches. Un gouvernement ni de gauche, ni de gauche !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu-e-s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le projet de Loi de Finances du gouvernement remet en cause le principe de solidarité tant entre les Français qu'entre les territoires. Il menace aussi la continuité des services publics et l'action des associations, au nom d'un dogmatisme libéral.

Nous voulons soutenir le pouvoir d'achat en supprimant la baisse des Aides personnalisées au logement (APL) et de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), ainsi qu'en doublant le chèque énergie, unique amortisseur de la hausse de la fiscalité écologique pour les plus modestes. Il faut revenir à un objectif de 430 000 emplois aidés pour 2018 afin d'empêcher la dégradation des services publics de proximité que le gouvernement organise et qui constituerait un plan social sans précédent pour le tissu associatif.

La reprise économique passera aussi par le soutien, efficace, intelligent et conditionné, aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'à l'innovation.

À ce gouvernement qui supprime l'impôt sur la fortune (ISF) pour les 170 000 foyers les plus riches alors qu'il augmente la CSG pour 8 millions de retraités, nous opposons un projet clair pour les Français et l'intérêt général, la justice fiscale, la justice sociale, la justice territoriale.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élu-e-s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Macron a raison de dire à la majorité de la population qu'il n'est pas le père Noël. Non, pour nous, c'est le Père fouettard ! Sélection à l'entrée de l'université, suppression de 150 000 emplois aidés, diminution des APL, augmentation de la CSG, réduction des budgets des services publics et de la Sécurité sociale, augmentation du forfait hospitalier, baisse des indemnités chômage, remise en cause de retraites... Toutes ces mesures appauvriront encore plus une majorité d'entre nous et permettront au gouvernement de se féliciter d'avoir fait des milliards d'économies pour financer les cadeaux aux plus riches. Sans oublier le permis de licencier et de précariser accordé à l'ensemble du patronat via la nouvelle loi « Travail » et la baisse de l'impôt sur les sociétés. Tout cela au nom du bien public évidemment !

Le 16 novembre, les syndicats FSU, CGT, FO, Solidaires, les organisations de jeunesse, le Front Social appellent à une nouvelle journée de grève et de manifestations contre la politique du gouvernement. Le 18 novembre, les collectifs du Front Social appellent à manifester à Paris en direction de l'Élysée. Plus que jamais, mobilisons-nous contre Macron et son monde capitaliste !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Le Pacs s'enregistre à la mairie

Depuis le 1^{er} novembre, la Ville enregistre le Pacs (à la place du tribunal d'instance).

Le notaire demeure également compétent. Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie, après avoir pris rendez-vous au 02 32 95 83 83 (service état civil). L'enregistrement du Pacs dure une demi-heure. Jusqu'au 31 décembre 2017, il se fait avec le dossier complet le mardi de 13 à 15 heures et le jeudi de 10 à 12 heures (uniquement le mardi de 13 à 15 heures à partir du 1^{er} janvier). Documents à fournir : carte d'identité ou passeport, extrait d'acte de naissance avec filiation, convention de Pacs originale, en un seul exemplaire, remplie, datée, signée téléchargeable sur le site service-public.fr, déclaration conjointe de Pacs, comprenant les attestations sur l'honneur de résidence commune et d'absence de lien de parenté qui empêcherait la conclusion d'un Pacs.

Fête de l'Huma : un débat organisé par la Ville

La Ville organise un débat samedi 25 novembre à 17 heures sur le thème : « Suppression des crédits à la politique de la ville, gel des contrats aidés : quels impacts pour les associations, les habitants et les quartiers populaires ? », à la Fête de l'Huma en Normandie qui se tient les 25 et 26 novembre au parc expo. Le député Hubert Wulfranc et le maire Joachim Moysse préciseront les effets de cette politique sur la Ville. Des associations apporteront également leurs témoignages.



MUSÉE

LES BIJOUX D'ELSA EXPOSÉS À DIEPPE



PHOTO: J.L.

Le musée de Dieppe expose les bijoux d'Elsa Triolet. Conçues par la romancière au tournant des années 1929-1930, ces créations pour la haute couture se caractérisent par leur originalité. Les trente colliers présentés, légués par Louis-Aragon à la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, sont visibles jusqu'au 12 mars 2018.

MUSÉE DE DIEPPE, ouvert de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures (18 heures le dimanche) et fermé le mardi, le 25 décembre, le 1^{er} janvier. 4,50 € : adultes ; 2,50 € pour les personnes en situation de handicap ; gratuité : moins de 25 ans, étudiants et demandeurs d'emploi. Rue de Chastes. Tél. : 02 35 06 61 99.

HABITAT

PERMANENCE D'INHARI

Inhari tient une permanence sur les aides à l'amélioration de l'habitat jeudi 23 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle des permanences de l'hôtel de ville.

SOLIDARITÉ

RESTOS DU CŒUR

L'antenne d'Oissel des Restos du cœur recherche des bénévoles.

RENSEIGNEMENTS au 06 80 54 13 39.

SANTÉ

Masseuse kinésithérapeute

Ophélie Plaisant, masseuse kinésithérapeute diplômée d'État, vient de rejoindre le cabinet d'Antoine Lavandier, 1 bis rue du Docteur-Cotoni. Consultations, sur rendez-vous, au cabinet et à domicile du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 heures.

TÉL. 02 35 66 49 77.

Infirmiers

Charlotte Legrand et Romain Marie, infirmiers, ont rejoint le cabinet paramédical 12 b rue Marx-Dormoy.

PRISE DE RENDEZ-VOUS au 06 52 84 86 37.

COMMERCES

Assalam – salons orientaux

L'enseigne Assalam vient de transférer son activité « salons orientaux » dans un nouveau magasin au 123 rue du Madrillet. Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 45 à 19 h 30. Tél. : 02 76 67 16 38. www.facebook.com/assalam76. L'activité épicerie et décoration est maintenue au 101 bis rue du Madrillet.

Food house

O Zénith devient Food house, restaurant de grillades, 39 avenue des Canadiens. Horaires d'ouverture : tous les jours de 11 à 23 heures.

TÉL. 09 62 54 67 80.

Agenda

ANIMATIONS

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Loto

Les parents d'élèves du collège Paul-Éluard organisent un grand loto, au collège rue des Coquelicots, à partir de 14 heures (ouverture des portes à 12 heures). 2 € le carton, 10 € les 6, 20 € les 12.

► Renseignements et réservations au 06 50 16 33 21.

JEUDI 16 NOVEMBRE

Savoir pour agir

Lire p. 2.

DU 13 AU 17 NOVEMBRE

Semaine de la petite enfance



Exposition d'une cuisine surdimensionnée telle que la voit un enfant de 2 ans, séance de découverte et de détente en milieu aquatique, matinée dédiée au bien-être de bébé, conférence, baby-gym... Les animations sont variées.

► Le programme complet est à retrouver sur le site de la Ville saintetiennedurouvray.fr. Réservations auprès du centre Georges-Déziré 271 rue de Paris ou au 02 35 02 76 90.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Salon toutes collections

Le Club philatélique de Rouen et région organise le salon toutes collections de Rouen de 9 à 18 heures, Halle aux toiles, place de la Basse Vieille Tour. Soixante exposants sont attendus. Entrée : 2 € (gratuit pour les moins de 14 ans).

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Bourse aux jouets et vêtements d'enfants

L'association Chouette au sort organise sa première bourse aux jouets et vêtements enfants,

de 9 h 30 à 17 heures, à la salle Coluche espace des Vaillons. 3 € la table.

► Réservations obligatoires au 07 67 31 36 72 (jusqu'au 20 novembre).

SANTÉ

LUNDI 13 NOVEMBRE

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SENIORS

MARDI 28 NOVEMBRE

Thé dansant

Le Club de la bonne humeur propose un thé dansant à la salle festive à partir de 14 heures. Animé par l'orchestre « Duo Lacroix ». Entrée Libre.

LUNDI 4 DÉCEMBRE

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *Un sac de billes* de Christian Duguay avec Patrick Bruel.

► Inscription lundi 27 novembre, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. 2,50 €.

SPORT

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Trail du Rouvray

Lire p. 2.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

Mission H : Être humain – vivre ensemble

Les douze activités ludiques de l'exposition proposent de découvrir comment, derrière les différences et les apparences, nous sommes tous, avant tout, des êtres humains.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre.

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE

Emmanuel Dilhac

Graveur de formation, Emmanuel Dilhac peint, sculpte, colle, travaille la matière.

► Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

Estampes autour de Robert Chemin

L'Union des arts plastiques rend hommage à son ami Robert Chemin, graveur de talent. Les plasticiens de l'UAP exposeront leurs estampes.

► Vernissage vendredi 10 novembre à 18 heures. Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

DU 27 NOVEMBRE AU 22 DÉCEMBRE

Océanie

Exposition de photos et textes de présentation sur

le continent peu connu du public. Un petit-déjeuner spécial Océanie est organisé mardi 14 novembre de 8 h 30 à 10 heures.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements : 02 32 95 17 33.

DANSE ET MUSIQUE

MARDI 14 NOVEMBRE

La Déclaration

La danse de Sylvain Groud se nourrit de son frottement avec d'autres disciplines. La musique de la flûtiste d'origine syrienne Naïssam Jalal l'a touché de plein fouet.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

DANSE

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Via Kanana

Gregory Maqoma, artiste sud-africain, crée, avec sept de ses compatriotes issus de la troupe Via Kattelhong et un musicien, Via Kanana, une pièce chorale remontant aux origines du pantsula, danse de rue et de contestation.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94. De 19 à 20 heures, « Des clés pour une danse », conférence sur la danse contemporaine africaine, par Betty Lefevre, anthropologue des pratiques corporelles artistiques.

CONCERTS

MARDI 21 NOVEMBRE

Ben Herbert Larue & guests

Ben Herbert Larue se voit confier une soirée grand format, avec une foule d'invités dont la fameuse chorale Coup de chant.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

MARDI 21 NOVEMBRE

Cordes sensibles

L'orchestre à cordes du conservatoire, ainsi que les élèves des classes de violon et de violoncelle, proposent une soirée musicale vibrante.

► 18 h 30, espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 89.

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Pôl'Art sur scène

Les adhérents de l'atelier musique actuelle « Pôl'Art » du centre socioculturel Jean-Prévoست présentent leur nouveau répertoire. Ils seront accompagnés d'un groupe de jeunes musiciens du conservatoire.

► 20 h 30. Centre socioculturel Jean-Prévoست. Entrée gratuite. Réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

THÉÂTRE

MARDI 28 NOVEMBRE

Une trop bruyante solitude

Laurent Fréchuret met en scène Thierry Gibault, interprète de l'histoire de Hanta, affecté au pilonnage de livres interdits, qui s'est donné pour mission de sauver les grands textes.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

CIRQUE

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Il n'est pas encore minuit... | Cie XY

Sur scène, 22 artistes. Entre deux pas de lindy-hop (une danse swing des années 1920), de portés en colonnes, de colonnes en portés, ça voltige toujours plus haut, plus fort, jusqu'à l'envol !

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

Festival Chants d'Elles

JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE



« Je ne crois que ce que je vois »

L'exposition donne à voir la façon dont les stéréotypes de genre sont ancrés dans la majorité des images que nous voyons quotidiennement.

► Centre socioculturel

Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Cabaret des Elles

Le cabaret des Elles est une scène ouverte à toutes celles qui veulent interpréter une chanson de leur choix sur un thème proposé par le festival Chants d'Elles.

► 20 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. 7,30 €. Réservations auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

En voyage avec Sacha

Par la Compagnie Carambole. Le peintre des ciels n'a plus d'idées. Sacha, son « petit lutin d'inspiration », n'est plus au rendez-vous. À partir de 3 ans.

► 15 heures, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Les p'tites chansons sur toue | Padchichi

Le spectacle d'Anne Lacouture et Naira Andrade raconte un périple sonore à travers le Mexique, la France, l'Italie, le Cap-Vert, le Venezuela...

► 18 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Voix de Femmes | Madame Nomadski

L'histoire de Madame Nomadski, c'est une route pavée de bonnes collisions sur laquelle se retrouvent cinq musiciens et une chanteuse. En première partie, la chorale Voix de femmes.

► 20 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. 7,30 €. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 66.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Arthur le pêcheur de chaussures

Dans le cadre de la Semaine de la petite enfance, ce conte musical aborde de manière ludique les problèmes de maltraitance dans la petite enfance.

► 16 heures, espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Réservations auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

La tambouille à histoires

Des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

La Belle au bois dormant



Dans cette relecture du conte de Perrault, la Belle s'endort au Grand Siècle de Lully et s'éveille sur les notes de Mozart puis aux sons des sirènes d'alarme et des klaxons de notre époque. Dès 7 ans.

► 16 heures, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

CONFÉRENCE PARTICIPATIVE

MERCREDI 29 NOVEMBRE

Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres

Cette conférence présente un panorama de la diversité chorégraphique actuelle.

► 19 heures, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

ATELIERS

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Voulez-vous danser avec moi ?

Deux heures de danse baroque sur la scène du Rive Gauche avec une interprète de la compa-

gnie Fêtes galantes/Béatrice Massin. Atelier ouvert à tous les publics, sans niveau minimum requis, dès 7 ans.

► 19 heures, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Initiation au glazig, broderie bretonne

L'association Bugale an Noz propose une initiation à la broderie bretonne, le glazig.

► De 9 à 12 heures, espace Georges-Déziré. Entrée libre, sur réservation auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

JEUX

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Soirée jeux

Découverte des jeux sur tablette ou sur supports traditionnels comme Splendor ou encore Dice Town. À partir de 10 ans.

► 19 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Nombre de places limité. Réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 18 NOVEMBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

FESTIVAL

VENDREDI 1^{ER}, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Festival du livre de jeunesse de Rouen

L'équipe des bibliothèques-ludothèque sera présente à la 35^e édition du festival qui aura pour thème « lecture et numérique ».

► Vendredi de 10 à 20 heures, samedi de 9 à 19 heures, dimanche de 10 à 19 heures. La Halle aux Toiles à Rouen.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Farouk Grissa et Yasmine Chtioui, Hakim Molou et Hanane Benzian, Faouzi Zenasni et Hanane Benyagoub.

NAISSANCES

Lucas Dumas, Moïra Drouet Legrand, Daniella Eshiki Dende, Mathilde Janvier, Rania Jerbi, Sabri Rehouma, Evann Renault, Ylies Slimani, Yassine Touil.

DÉCÈS

Pierre Alary, Andrée Auger, Simonne Louvel, Denise Derambourg, Edithe K/nivinen, Abdul Malik, Gina Alexandre, Michel Langlois, Lucienne Hénon, Thérèse Ferrand, Pierre Rodarie, Madeleine Saint-Requier.



Pour l'éducation des enfants, parents et enseignants doivent pouvoir se retrouver sur un pied d'égalité.
PHOTO: E. B.

ASSISES DE L'ÉDUCATION

Association d'éducateurs

Au contact de ses parents, de ses amis, de ses enseignants et de ses éducateurs sportifs et/ou culturels, un enfant n'en finit jamais d'apprendre. Mais ces modèles éducatifs peuvent-ils coexister ou l'éducation demeure-t-elle un domaine réservé à quelques-uns ?

Quand le conseil de l'Europe reconnaît l'éducation comme « un processus permanent permettant le développement continu des capacités d'une personne », il semble bien suggérer qu'il n'existe pas de frontière entre les temps et les espaces d'apprentissage. Dans les faits, la réalité paraît plus nuancée. « *Il y a bien une juxtaposition des espaces éducatifs, entre l'école, la famille, les loisirs, la culture et tous ces espaces n'ont pas besoin d'avoir les mêmes objectifs. Chaque secteur participe à l'éducation de l'enfant. Ce qui fait défaut en revanche c'est*

la continuité éducative », regrette Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Rouen.

Les parents ne sont pas des enseignants

Au milieu de ce paysage contrasté, certaines frontières paraissent plus difficiles à franchir que d'autres. Aussi, quand les parents s'interrogent sur leur place, voire leurs missions, par rapport à l'école, ils aboutissent souvent à un malentendu. « *Quand j'aidais mes enfants à faire leurs devoirs à la maison, je me trouvais plus*

Les coulisses de l'info

À l'initiative de la Ville, les 4^{es} Assises de l'éducation se poseront la question du regard que les enfants portent sur leur environnement et du regard que les adultes portent sur les enfants en retour. La rédaction a choisi de s'intéresser aux passerelles et aux barrières qui se situent à la charnière entre les enseignants et les parents, éducateurs à part entière.

stricte que la maîtresse, confie Malika Oulalite, coordinatrice et animatrice de l'accompagnement scolaire à la Confédération syndicale des familles (CSF). À la fin, j'ai arrêté de jouer ce rôle pour me réserver le côté où on va au théâtre ou en forêt en avec ses enfants. » Laurent Lescouarch confirme que « *les familles n'ont pas à jouer un rôle d'enseignant bis. Il s'agit juste de permettre aux enfants de prolonger leurs apprentissages en dehors de l'école. L'enjeu est de relégitimer des pratiques essentielles comme le fait de jouer avec ses enfants par exemple* ».

Gare à la rupture éducative

Démunis, certains parents ont parfois l'impression d'être davantage classés dans la catégorie des « démissionnaires ». « *Il faut au contraire les accompagner sans une parole de prescription sur des sujets qui les regardent en tant que parents* », insiste Laurent Lescouarch.

« On cherche une vraie relation d'égalité entre les parents et les enseignants, souligne Malika Oulalite. Si l'enfant ressent une barrière ou un manque de cohésion, il peut éprouver de la frustration et se sentir obligé de choisir entre ses parents et sa maîtresse ou son maître. »

Heureusement, pour entretenir la « continuité éducative », les parents ne manquent pas d'idées. « *À la maison, j'essaie de faire passer des valeurs de respect de soi et de l'autre à mes enfants. Mais j'aimerais aussi que sur des sujets comme le harcèlement, la place des écrans, le racisme et la discrimination il y ait du partage entre les familles et l'école. Il faudrait plus d'espaces de dialogue dans ce sens* », explique Mimount Aissati, représentante de parents d'élèves à l'école Jean-Macé. Et même si les messages et les méthodes peuvent se contredire, l'enfant se chargera de tracer sa route en s'appuyant sur tous ces enseignements. ■

ASSISES

L'éducation à hauteur d'enfant



L'édition 2017 des Assises de l'éducation, ce sont trois jours de conférences et de débats sur le thème : regards sur les enfants — regards des enfants. Au programme, quatre sessions seront consacrées aux difficultés éducatives rencontrées par les enfants, aux relations des enfants au monde et aux autres, aux ressources à mobiliser en faveur de la réussite éducative et scolaire et enfin aux nouvelles pratiques éducatives et sociales à envisager pour demain.

4^{es} ASSISES DE L'ÉDUCATION Du 15 au 17 novembre, UFR des Sciences—Technopôle du Madrillet. La participation aux conférences est gratuite. Inscriptions via le formulaire accessible depuis ce lien : <https://frama.link/AssisesEduc2017>. Plus d'informations sur le site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr

INTERVIEW

« Toute une société pour éduquer un enfant »

Jean-Pierre Pourtois, professeur émérite à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Mons (Belgique)

Y a-t-il une bonne manière de réformer l'éducation des enfants ?

Le XX^e siècle a été le siècle de l'enseignement après la mise en place de l'école obligatoire à la fin du XIX^e siècle et les exigences de l'ère industrielle qui imposaient de former des techniciens. Je souhaite que le XXI^e siècle soit le siècle de l'éducation qui émancipe et non qui aliène les individus. La prise de conscience est réelle aujourd'hui du rôle très puissant de l'éducation familiale et culturelle. Un enfant de 3 ans est capable d'apprendre à parler 5 à 6 langues sans avoir mis les pieds à l'école. Il apprend ça tout seul dans son milieu familial.

Doit-on parler de déterminisme familial ?

Le sociologue Pierre Bourdieu avait déjà parlé du déterminisme « social » mais le déterminisme « familial » n'est pas moins important. Dans les travaux que nous conduisons, nous arrivons à identifier des indicateurs familiaux chez des enfants de 5 à 6 ans qui permettent de prédire la réussite scolaire de l'enfant à 9 ans. C'est dramatique. L'impact sociofamilial et culturel reste surpuissant. Sur ce point, la démocratie reste à bâtir car les riches restent les riches et les pauvres restent les pauvres.

De quoi l'enfant a-t-il besoin pour grandir ?

Il est essentiel de remettre tout le monde autour de la table car il faut bien toute une société pour éduquer un enfant. Les cités de l'éducation reposent sur un projet bâti sur la base d'un langage commun dans la famille, à l'école mais aussi dans l'entreprise. L'objectif est de transformer tout apprenant en enseignant. Les parents jouent le jeu lorsque les enfants leur font la classe en sortant de l'école. Le meilleur moyen d'apprendre quelque chose est de commencer par essayer de le transmettre.

Quand la science infuse



Du 12 au 14 octobre, l'édition 2017 de la Fête de la science a une nouvelle fois permis à tous les curieux de découvrir comment fonctionne le monde d'aujourd'hui et d'imaginer comment il fonctionnera peut-être demain. Mobilisés pour cette occasion, les étudiants et les chercheurs de l'Insa et de la faculté des sciences étaient présents pour partager leurs connaissances et pour quoi pas susciter des vocations en amenant les enfants à participer à des expériences. Têtes d'affiche des animations, la robotique et les applications du numérique ont attiré un public nombreux et enthousiaste.

Retrouvez le diaporama des photos d'Éric Bénard sur saintetiennedurouvray.fr